

L'église au sortir du Moyen Âge

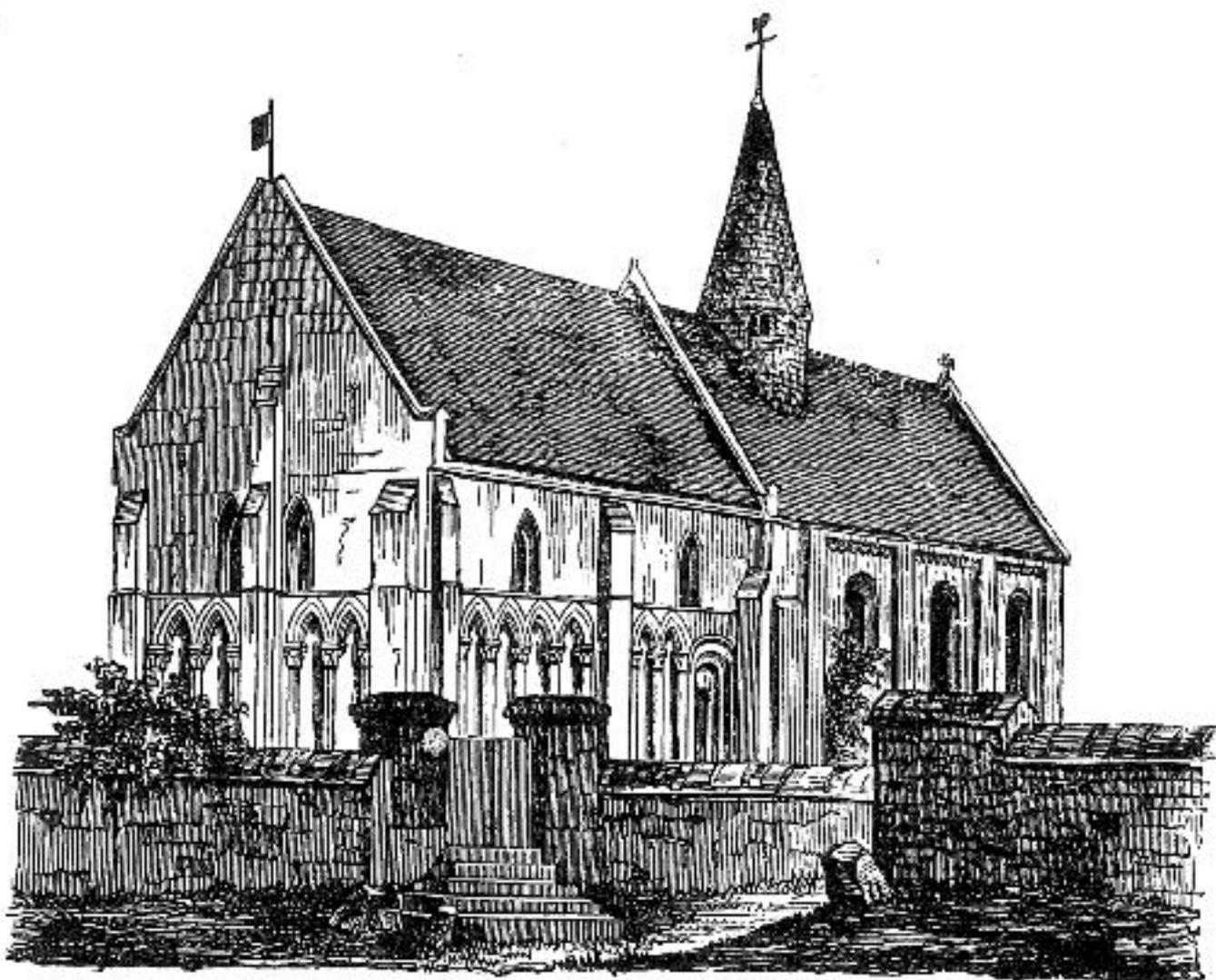
Le début de la construction de l'église paroissiale de Maltot se situe probablement au XIIe siècle.

C'est l'opinion d'Arcisse de Caumont en 1847 dans sa "Statistique Monumentale du Calvados". Cet ouvrage comporte une notice fort précise sur l'église de Maltot telle qu'elle se présentait au début du XIXe siècle. Il s'agit d'une description d'historien d'art, illustrée d'une gravure.

On découvre une église alors très différente de ce que nous connaissons, sans sacristie accolée au chœur. La nef était alors plus ancienne, et le clocher tout autre, de forme circulaire et placé près du chœur, presque au transept de l'église.

Prenez le temps de lire toute la description qu'en fait A. de Caumont.

Gravure extraite de 1820-1840 Statistique Monumentale A de Caumont



ÉGLISE DE MALTOT.

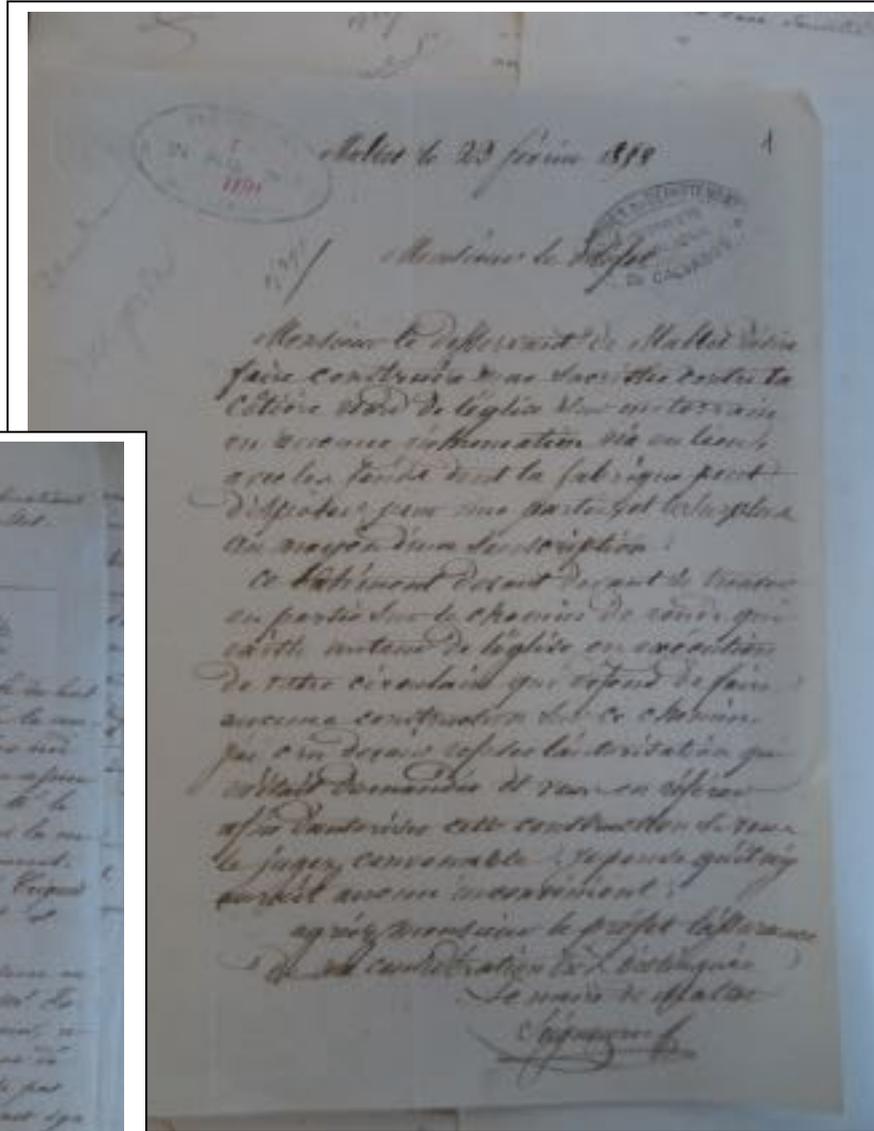
Plus tôt, avant la Révolution, Maltot était le chef-lieu d'un doyenné, circonscription religieuse dont dépendait une quarantaine de paroisses.

Ce document en ancien français illustre cette époque. Il s'agit des premières pages du compte rendu de visite archidiaconale effectuée en 1615.

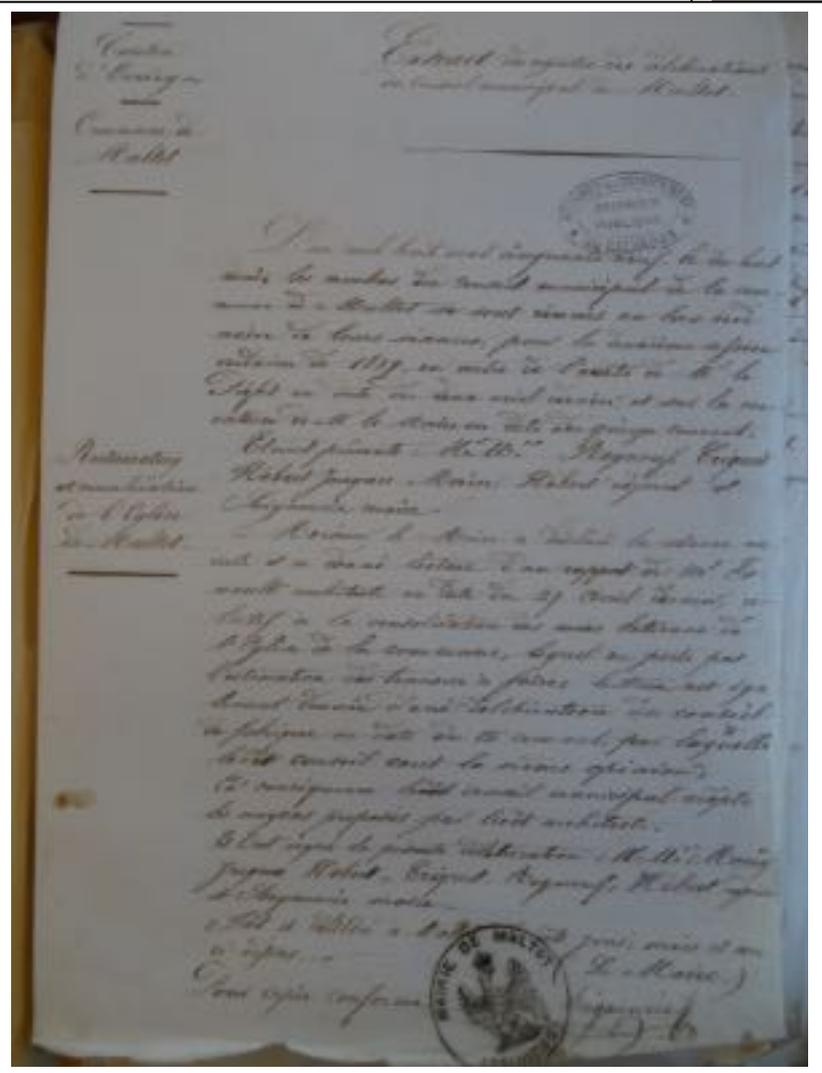
XIXe siècle : les grands travaux

Après la Révolution, l'église devient propriété nationale, son entretien est confié à la commune. L'état de l'édifice frôle la ruine et nécessite à plusieurs reprises d'importants travaux.

En février 1858, à la demande du curé, on envisage la construction d'une sacristie "contre la côtère nord de l'église", qui renforcera l'édifice. Le financement doit en être fait par souscription.



Lettre du Maire au Préfet



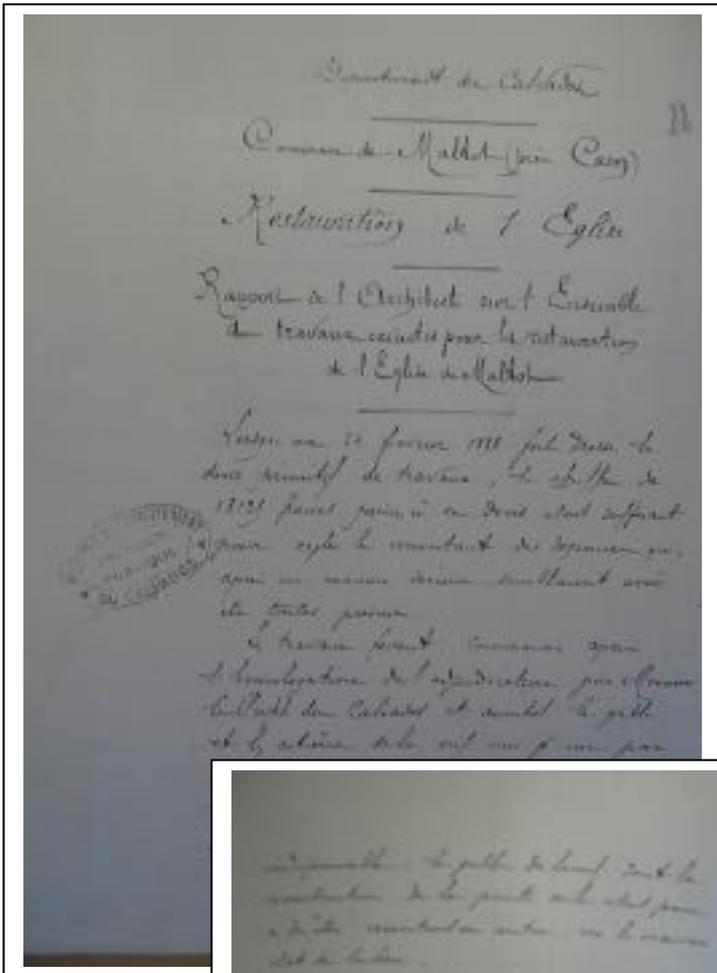
Il s'avère en 1859 après rapport de l'architecte et d'après une lettre du maire *"très urgent de faire les travaux nécessaires pour empêcher l'effet de la poussée de la voûte qui menace de renverser les murs latéraux du cœur."* (Sic) Il s'agit de poser les barres de fer qui retiennent aujourd'hui encore les murs du chœur. La sacristie semble avoir été construite ensuite, en 1862, finalement sur le flanc sud du chœur.

XIXe siècle : les grands travaux

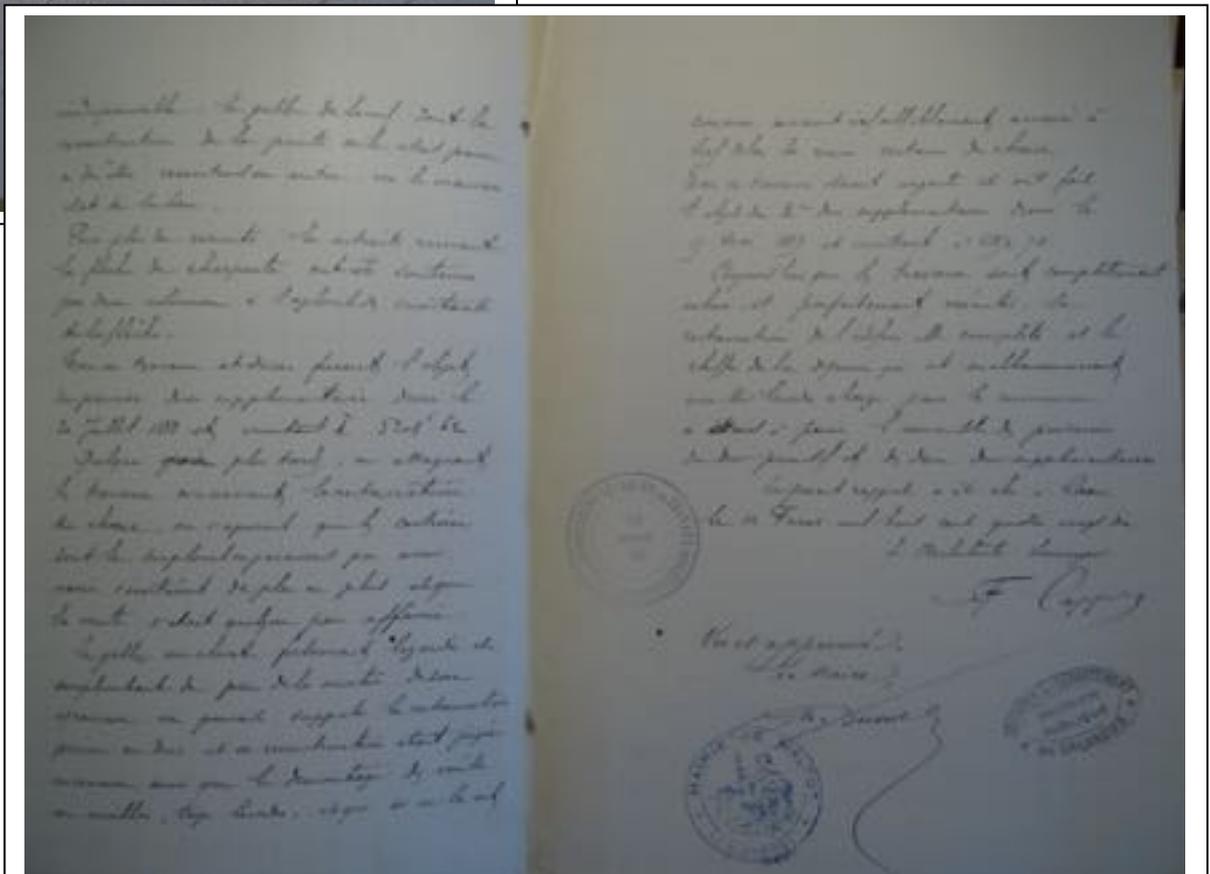
Malgré ces efforts, le clocher menace ruine, il faut le reconstruire.

Vingt-cinq ans plus tard, en 1887, un rapport d'architecte alerte sur l'état catastrophique de la nef et de la flèche : *"la voûte en planche tombe en plusieurs endroits (...), plusieurs pièces de la charpente sont également vermoulues, (...) le clocher en bois entre le chœur et la nef est vacillant et menace ruine, il y a danger à le conserver plus longtemps."* L'architecte propose de déposer la cloche et la tour en bois, de rénover la charpente et de construire le clocher que nous connaissons au-dessus du porche du XV^e siècle.

Voir plans ci-contre



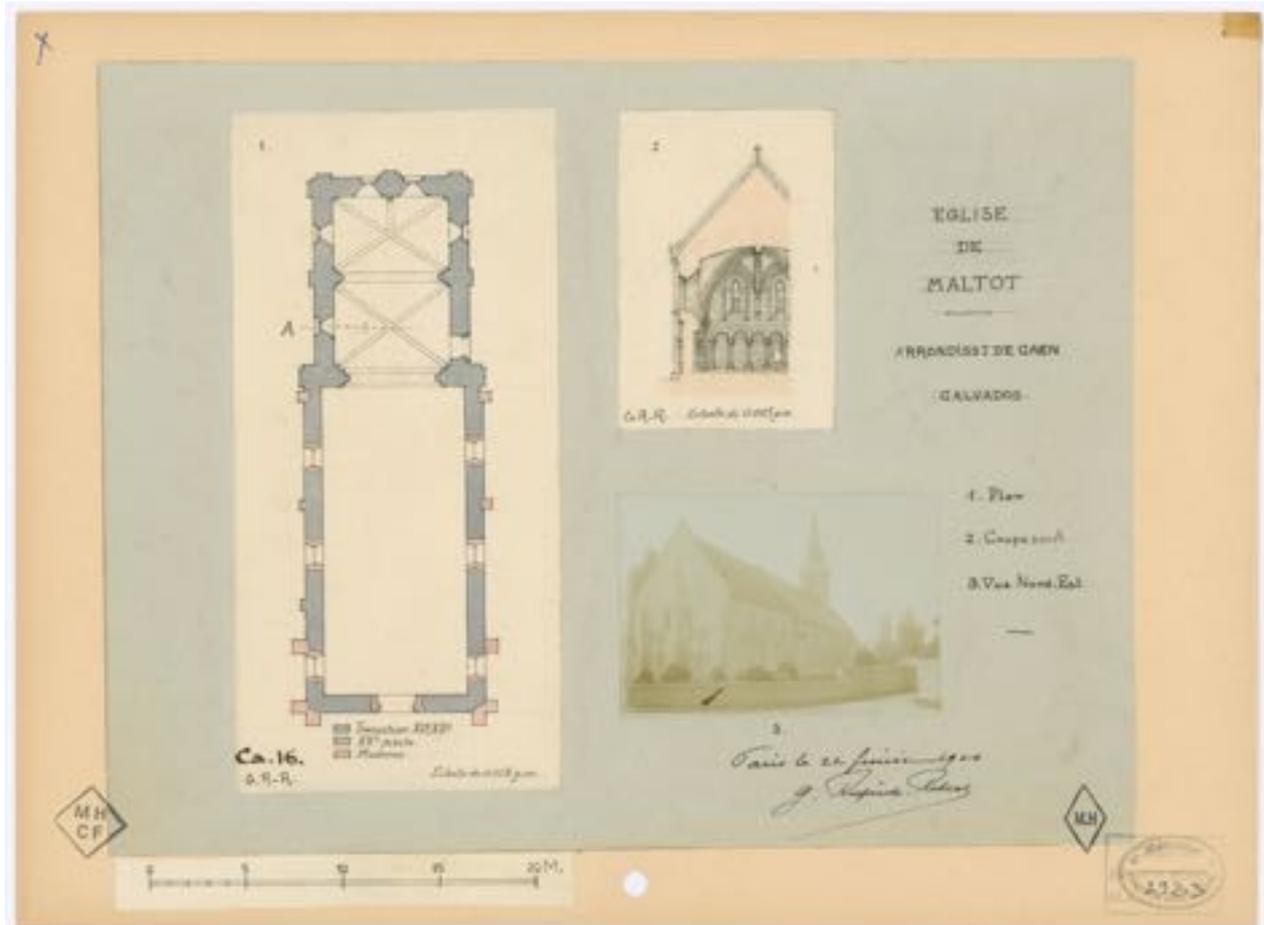
Un autre rapport de l'architecte en 1890 revient sur l'exécution du chantier avec ses mauvaises surprises et deux devis supplémentaires : les murs voûtaient et il a fallu reconstruire toute la charpente et entreprendre de lourds travaux de maçonnerie.



Le Classement aux Monuments Historiques

Après instruction par le Ministère des Beaux-Arts, le choeur de l'église de Maltot est inscrit sur la liste des Monuments Historiques le 19 janvier 1911.

L'inspection des Monuments Historiques est née en 1834, il s'agissait de classer les édifices et de répartir les crédits d'entretien et de restauration. Avant 1913, la démarche est encore celle d'une poignée d'érudits passionnés par leur mission. Dans le Calvados, c'est Gabriel Ruprich-Robert qui est architecte en chef des monuments historiques, c'est l'auteur des documents que voici.



Observez le clocher qui diffère de celui que nous connaissons par sa couverture, les épis de fûtage sur les lucarnes et les abat-sons, conformément au plan de l'architecte douze ans plus tôt. Notez aussi les constructions à droite de la rue de l'église que nous retrouvons sur les clichés de 1910 ci-dessous.



"cop. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, Ministère de la culture, France."

1944 et la Reconstruction

En 1944, l'église a subi de lourds dommages de guerre, un avion s'est écrasé dessus ! Elle a été reconstruite à l'identique.

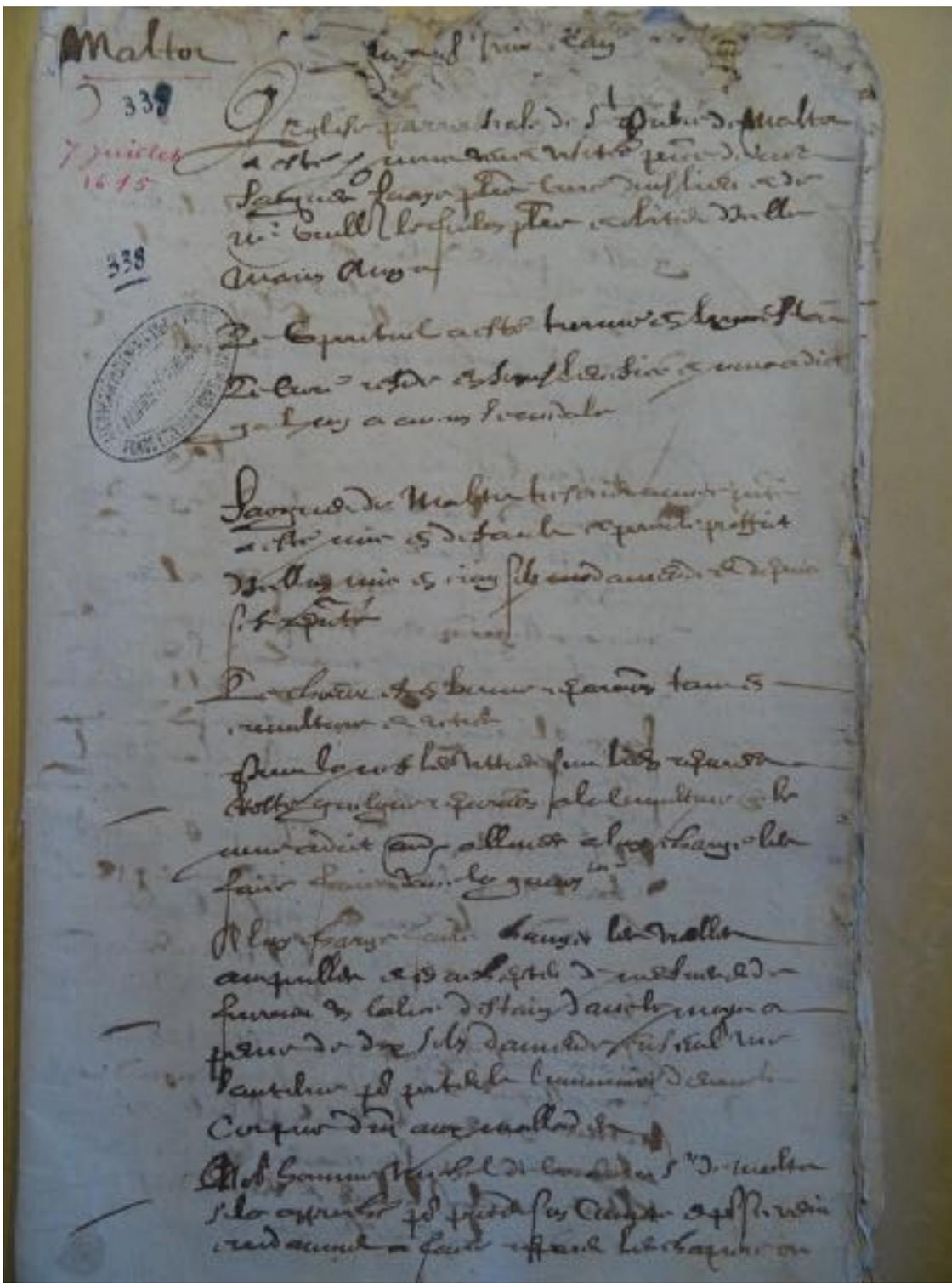
Voici la déclaration de sinistre : *"Lors de la libération du territoire en juillet 1944, et particulièrement au cours de la bataille de Caen, sur la rive gauche de l'Orne, et de la bataille de la cote 112, la commune de Maltot eut beaucoup à souffrir des bombardements. Pris et repris plusieurs fois à l'ennemi, le bourg fut sinistré à 70 %. Un avion tomba dans le cimetière, causa à l'église tous les dégâts : la toiture, la charpente et les voûtes s'effondrèrent, écrasant tous les agencements et objets du culte."*



La reconstruction de la France a été une longue affaire conduite jusqu'en 1966 par un ministère spécialisé.
A Maltot, cela commence en urgence par le bâchage de l'église.



Mais les travaux de reconstruction à l'identique ne débutent qu'en 1948, conjointement dirigés par la mairie de Maltot, le Ministère de la reconstruction et la coopérative diocésaine. Repérez derrière les échafaudages les premières ardoises.



Maltot, 7 juillet 1615

L'église paroissiale de St Pierre de Maltot a été par nous vue visitée, présence de ??

Jacques Juaye, prêtre curé udit lieu et de
Me Guillaume Le F ?? prêtre et obitier d'icelle
Marin Auger ?

Le spirituel a été trouvé en ??? état

Le curé réside en ??? et nous a dit qu'il n'en a aucun scandale

Jacques de Maltot, trésorier, a ???

A été mis en défaut et pour le profit

D'icelui mis en cinq sols d'amende et depuis

S'est représenté

Le chœur est en bonne réparation tant en sculptures ? et vitres

Pour la nef, les vitres sont bien réparées

Reste quelques réparations ma à lui charger les faire faire dans la???

A luy chargé faire changer les vieilles ampoules et en acheter de neuves
et de fournir un calice d'étain dans le mois à peine de deux sols
d'amende, ensemble une lanterne pour porter le luminaire devant ce
que ?? aux malades

Noble homme Michel de Maltot, pour présenter son compte à faire
réparer

Nous avons chargé audit curé de faire ôter audit trésorier plusieurs
grosses pièces de bois ? qui sont à l'avant et empêchent la plave en
ladite église, et apportent de la ??ance, ce que ledit fera savoir
dimanche prochain au prône pour valoir qu'il appartiendra

Après que ledit curé nous a ?? que dimanche dernier, au prône de la
grande messe paroissiale, il fit lecture de notre mandement aux
paroissiens présents et leur pour comparoître devant nous savoir Louis
le Marchand, Jean Auger dit notaire, [...] tous lesquels ont été mis en
défaut, fera ledit Marin Auger présent pour le profit dudit défaut, nous
les avons condamnés chacun à 10 sols d'amende applicables à la ?? de
ladite église

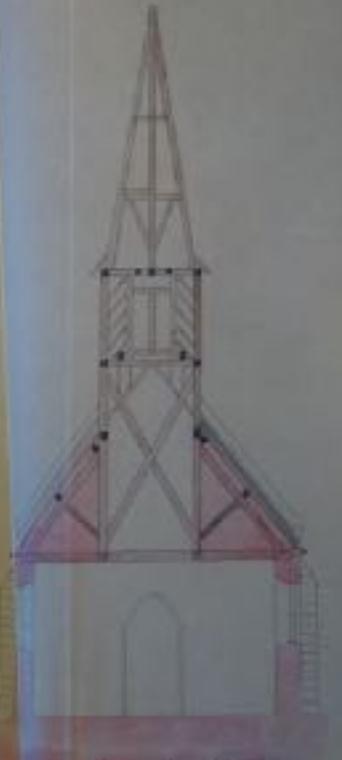
Chargé audit Jacques de Maltot



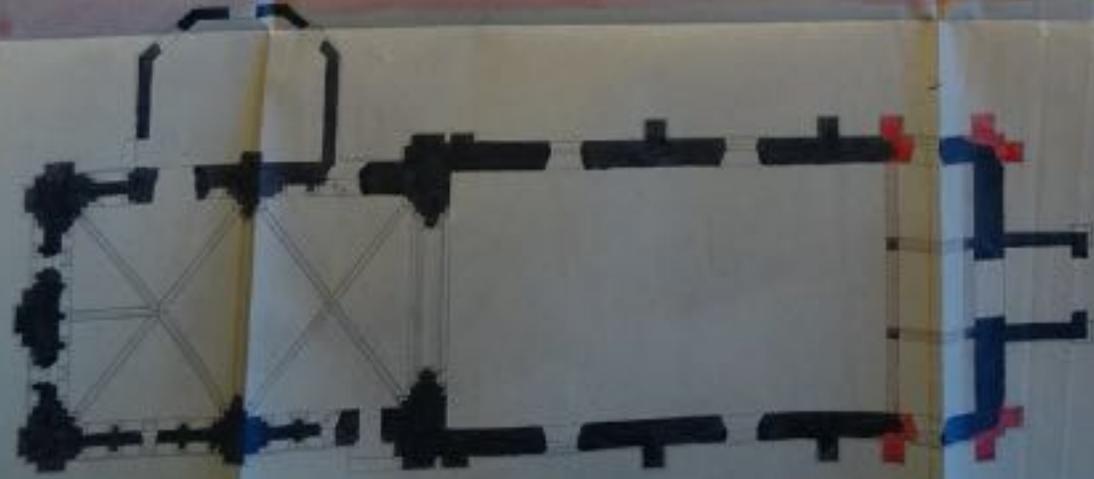
Élévation Nord



Coupe dans le Sud



Coupe sur Axe



Plan Géométral

COMMUNE de MALTOT

*Projet de construction des FLECHES
de restauration de la NEF*

*Approuvé par le Conseil Municipal
le 20 Juin 1877
Maire
[Signature]*



C^e DE MALTOT

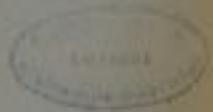
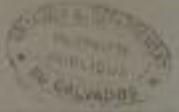
RESTAURATION DU CHOEUR

Paris le 24 Juin 1888
L'Architecte Directeur

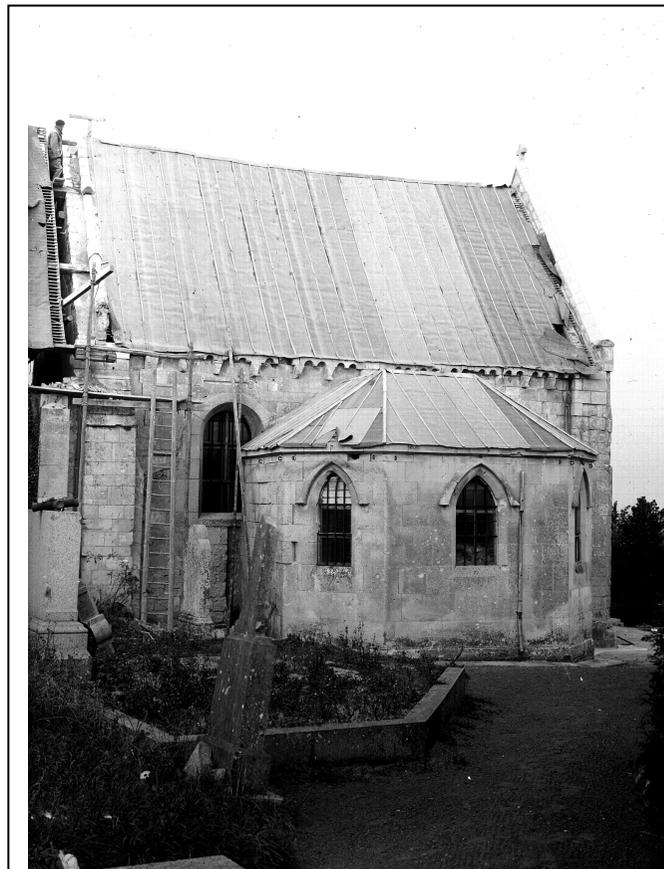
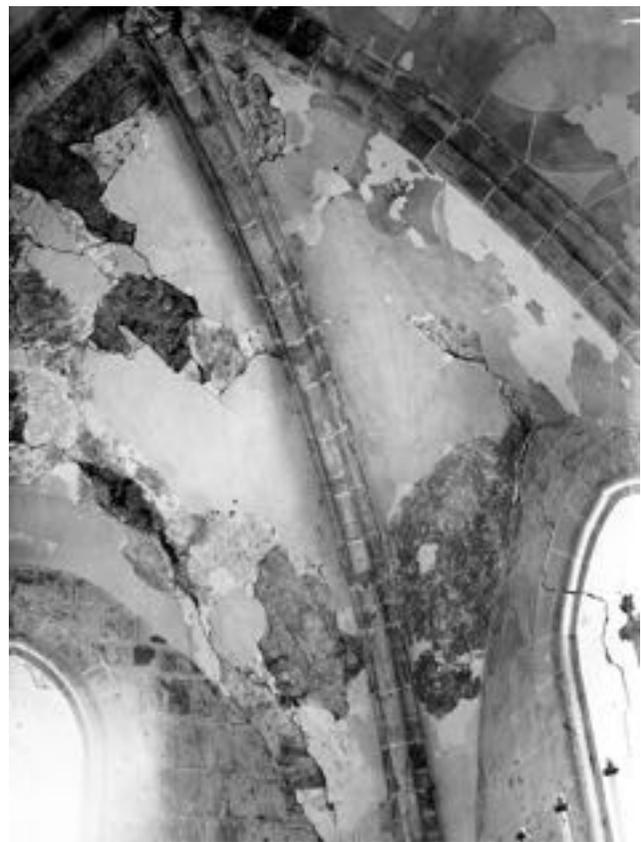
J. Rey

10 Mars 1888.

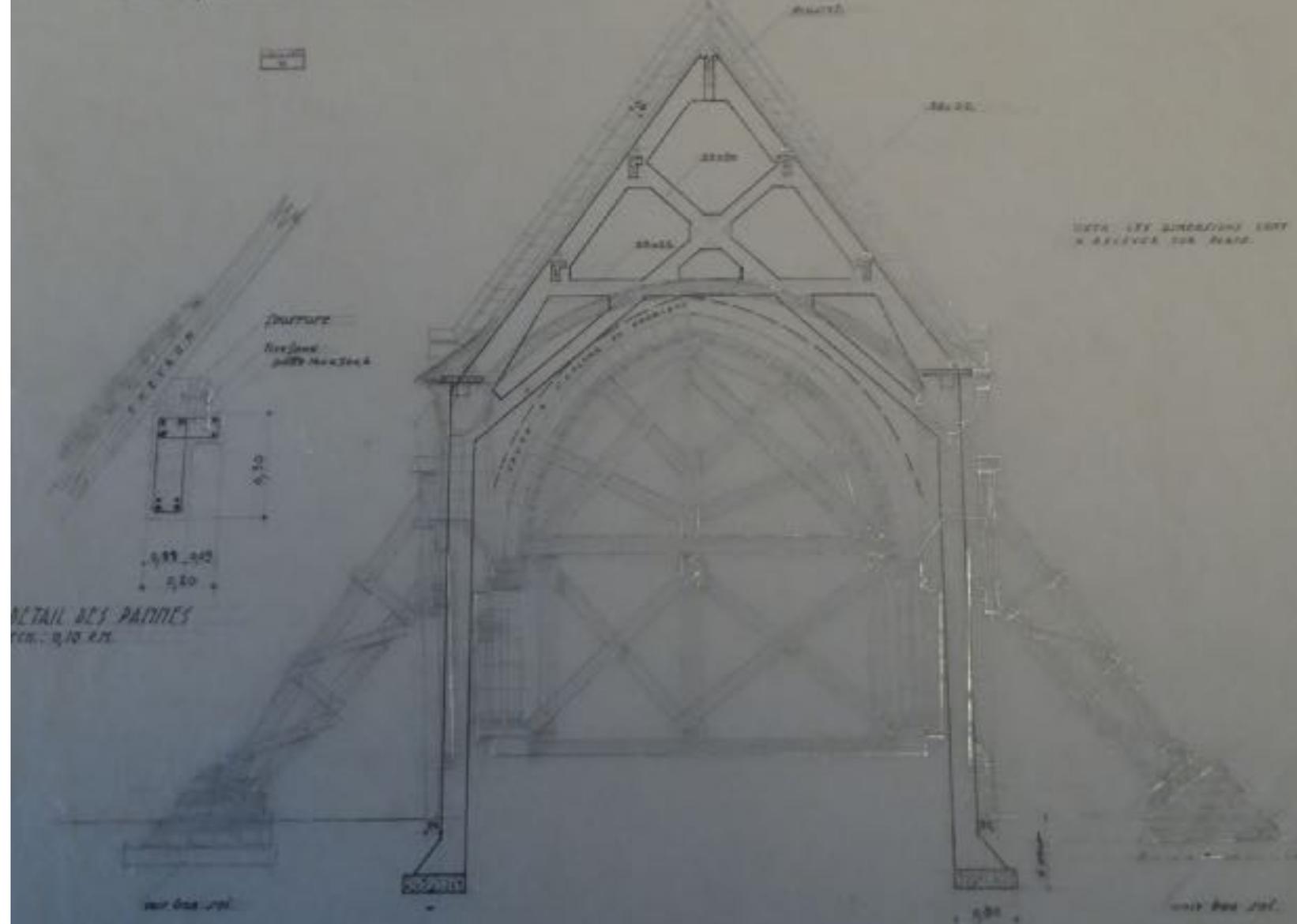
G. Lemaire



Quelques images de l'église après-guerre



EGLISE DE MALTOT - CALVADOS.
PROJET DE FERME EN BETON ARME
ECH. 1/002 P.M.



En 1947, avant le début de la reconstruction, un architecte, M. Poutaraud, avait proposé un projet de charpente en béton armé.

**En mars 1957 le compte individuel de reconstruction de l'église de Maltot est soldé,
sa restauration est achevée.**



1907
Jours

Monsieur le Recteur



Le 9. J'ai l'honneur d'avoir communiqué à
M. le Recteur de la fabrique de Kaillet, en le
chargeant d'instruire le conseil à Villedor, un rapport
de M. l'Evêque, relatif aux moyens à prendre
pour la consolidation des murs de l'église paroissiale.
La délibération - prise le 17 juin suivant
voulant que le même ouvrage fût fait dans les
rapport. Il paraît que le rapport de M. l'Evêque
aurait été ignoré de M. le Maire de Kaillet, après des
recherches infructueuses, à peine d'en réclamer une
Explication.

- J'ai l'honneur de vous adresser :
 1. le plan & devis dressés par le même architecte
pour la construction d'une sacristie à Kaillet ;
 2. une copie de la délibération prise par le
conseil de fabrique sur le projet de consolidation des
murs de l'église & de construction d'une sacristie ;
 3. le compte et budget de l'établissement.
- Après de ma dernière visite pastorale, j'ai pu
constater, notamment pour cette église, l'indispensable
nécessité d'une sacristie. Cette construction aura
pour effet d'ailleurs de neutraliser d'un côté la

M. le Recteur de l'église de Calvados, à l'Evêque.

pourvu de la voûte de l'église. Pour bases de
ce rebord, l'un à l'autre les murs latéraux
doivent compléter le système de consolidation
de l'édifice.

La dépense s'élève à 1889 fr. non compris
les frais d'établissement des deux bases de fer, et le
conseil de fabrique a voté pour cet objet une
somme de 100 francs. Peut-il peut dispenser ; il
espère qu'il pourrait être pourvu au surplus de
la dépense au moyen d'un vote du conseil
municipal & d'une souscription ouverte dans la
communauté.

Je vous prie, Monsieur le Recteur, de vouloir
bien transmettre au conseil municipal les pièces
que j'ai l'honneur de vous communiquer en l'invitant
à délibérer sur l'utilité des travaux projetés et
à voter les fonds qui excède contingent de la fabrique
pourront en assurer l'exécution.

Agissez, je vous prie, Monsieur le Recteur,
bonne nuit de ma respectueuse consécration.
+ Charles Auguste de Bayeux

Courrier de l'Evêque



C'est probablement de ce moment que date une erreur qui dure depuis : si nous consultons la base des Monuments Historiques nous découvrons une église consacrée non à St Pierre mais à St Jean-Baptiste !



Eglise Saint-Jean-Baptiste

Auteur phototype Heuzé, Henri (photographe) - Ministère de la Culture (France) - Médiathèque de l'architecture et du patrimoine - diffusion RMN

Localisation Basse-Normandie ; Calvados ; Maltot

Date protection 1911/01/19 : classé MH

Préc. Protection Le chœur : classement par arrêté du 19 janvier 1911

Dénomination église

Éléments MH chœur

Siècle 1ère moitié 13e siècle

Statut propriété propriété de la commune



documentation MAP



Contact service producteur

© Monuments historiques, 1992

PA00111522

Le peintre Louis Edouard Garrido représenta ce sinistre spectacle dans le tableau coloré que nous avons la chance de vous présenter aujourd'hui.

En voici l'inscription au dos :

